

**INSTALLATIONS CLASSÉES  
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

*Mairies de :*

\*\*\*\*\*

- PORTES-LES-VALENCE
- VALENCE
- SOYONS
- TOULAUD
- CHARMES-SUR-RHONE

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE**

Monsieur ou Madame le Maire de

certifie avoir affiché **du vendredi 26 octobre 2018 au jeudi 13 décembre 2018 inclus**

les affiches résumant les dispositions de l'arrêté préfectoral d'ouverture de l'enquête publique

n° 2018275-0011 du 2 octobre 2018

relative à la demande d'autorisation d'exploiter un centre de broyage de clinker  
situé en zone industrialo-portuaire de La Motte sur la commune de  
26800 PORTES-LES-VALENCE

demande de la société RHONE CEMENTS  
36, boulevard de l'Université  
44600 SAINT-NAZAIRE

Fait à

Cachet de la mairie,

le

Le Maire,

- 1 exemplaire complété à garder à la mairie
- **1 exemplaire complété à renvoyer à la fin de la période d'affichage (fin de l'enquête) à :**

**Préfecture de la Drôme  
Bureau des enquêtes publiques (CR)  
3 boulevard Vauban  
26030 VALENCE Cedex 9**